



MARCEAU RÉINVENTÉ ATELIERS PARTICIPATIFS

LES 19 ET 24 JUIN 2019

COMPTE-RENDU



LA CONCERTATION ET L'ORGANISATION DES ATELIERS

La Ville de Limoges a engagé une réflexion sur le devenir de l'ancienne Caserne Marceau, les grands principes urbains destinés à guider l'aménagement du quartier pour lui donner un nouveau souffle ont été définis : mixité fonctionnelle, logements diversifiés, ambition écologique, espaces publics en faveur des piétons, reconfiguration du marché...

Afin de présenter cette démarche, d'enrichir et d'affiner la réflexion, grâce à l'implication de tous (habitants, commerçants, acteurs associatifs...) une phase de concertation est organisée en quatre temps avec :

- **8 juin** : événement d'ouverture de présentation du projet et de la démarche (ouvert à tous)
- **les 19 et 24 juin** : 2 ateliers participatifs avec un groupe de travail représentatif des acteurs de quartier et des habitants (sur inscription)
- **du 25 juin au 8 août** : une exposition à la Bibliothèque Francophone Multimédia, avec un espace d'expression également doublé avec un formulaire en ligne
- **le mardi 17 décembre** : une réunion publique de restitution, à 18h30 à l'Hôtel de Ville (salle Louis Longequeue)

2 ateliers participatifs ont ainsi été organisés les 19 et 24 juin au soir : ils ont permis à leurs participants d'aller plus loin dans les préconisations pour le projet de réaménagement de la Caserne Marceau aux côtés de l'équipe-projet.

Sur quels sujets ont porté ces ateliers ?

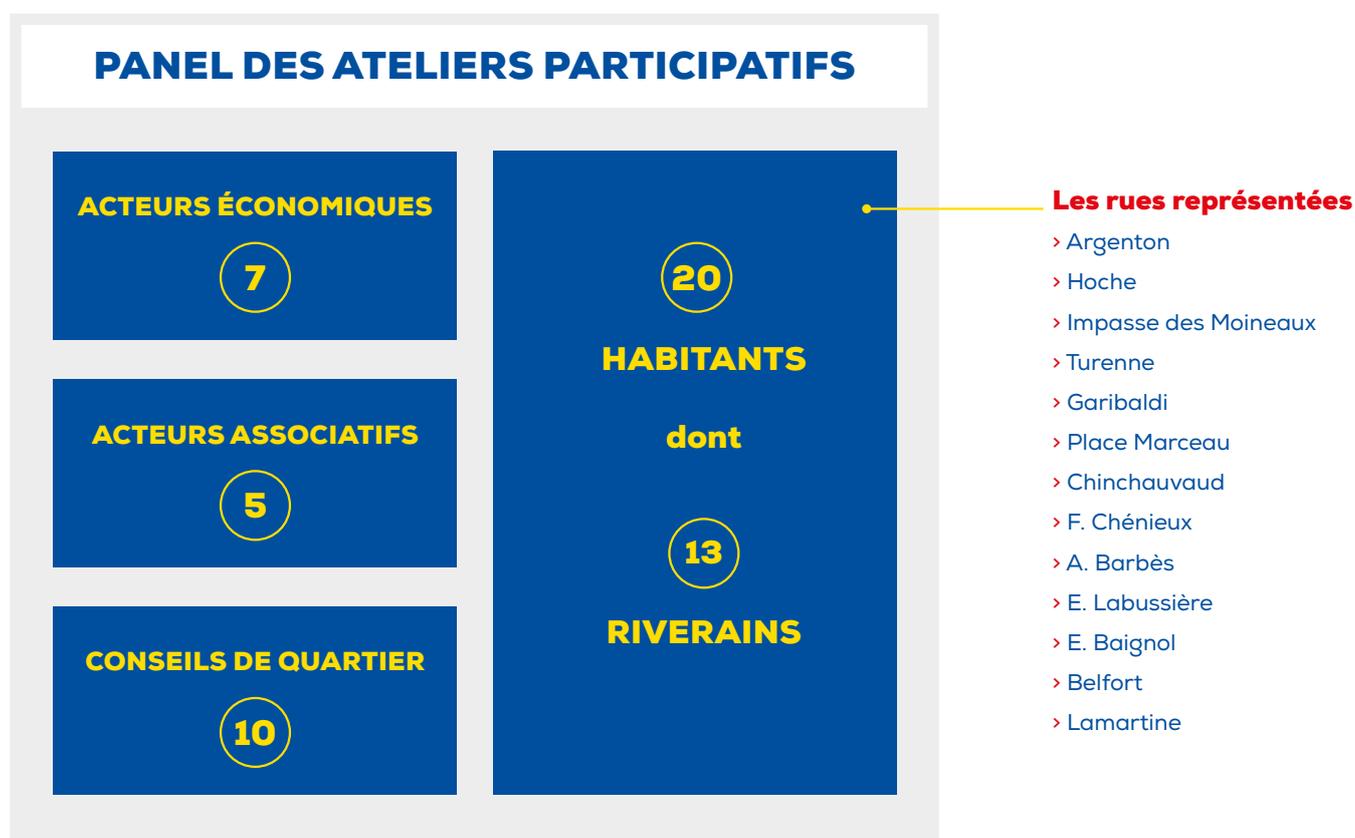
-  Mercredi 19 Juin :
Thématiques « habitat et espaces publics »
-  Lundi 24 Juin :
Thématiques « activités et attractivité »
-  Le thème de la mobilité, central pour le projet et le quartier, a quant à lui été abordé au cours des deux ateliers.



UN PANEL REPRÉSENTATIF DE LA VIE DU QUARTIER ET DE LA VILLE

Afin de garantir un travail constructif, le groupe de travail était constitué de 40 personnes pour conserver des conditions optimales d'échanges et de dialogue. Il est donc important que ce groupe de travail soit représentatif de la vie locale du quartier et de Limoges : habitants (dont riverains), acteurs associatifs, acteurs économiques du quartier, etc, ainsi que des représentants des différents comités de quartiers de la Ville.

La sélection a été réalisée en toute impartialité afin de garantir la représentation de l'ensemble de ces parties prenantes - ainsi que selon des critères de parité et de représentation de différentes tranches d'âge.



50% de femmes et 50% d'hommes

et 25 % de chaque catégorie d'âge :

- de 30 ans,
- entre 30 et 44 ans,
- entre 45 et 60 ans,
- + de 60 ans



A chaque atelier, les participants se sont répartis par groupes sur 3 tables-rondes avec un animateur et un représentant des services de la Ville ...



... avant de restituer leurs échanges et propositions aux autres groupes.



➤ RESTITUTION DES ÉCHANGES

Vous pourrez retrouver ici les différentes remarques et propositions exprimées par les participants aux ateliers sur le projet de réaménagement de la caserne Marceau, et plus largement de l'impact sur la revitalisation du quartier Carnot-Marceau.



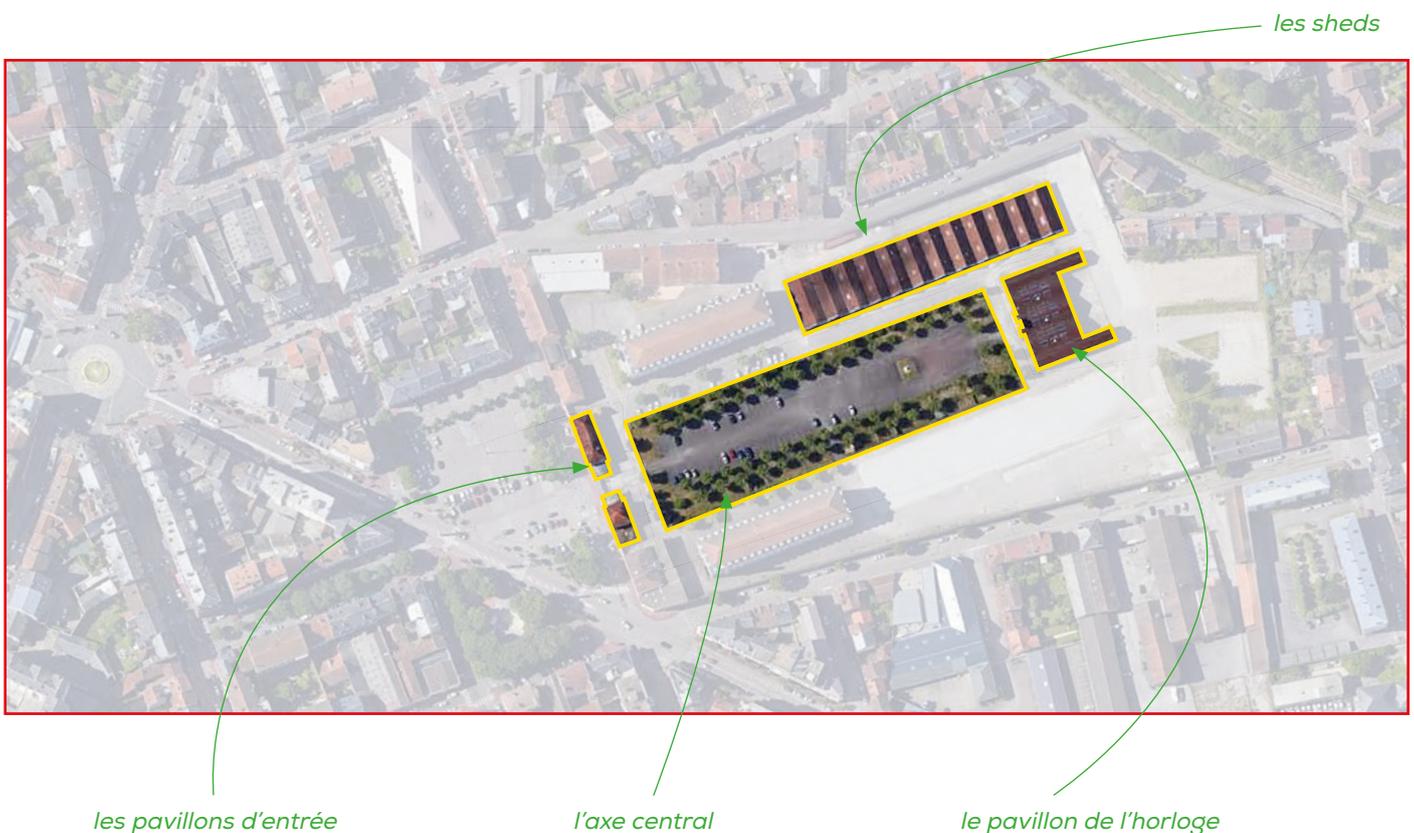
Au cours des introductions des deux ateliers, l'association Renaissance du Vieux Limoges a souhaité réaliser deux interventions : le 19 juin avec la lecture d'une déclaration portant notamment sur la valeur patrimoniale de la caserne, et le 24 juin avec la remise d'un plan d'aménagement alternatif pour le projet urbain. Les deux documents ont été remis aux services de la Ville.



LE BÂTI... ET LA MÉMOIRE

Que ce soit dans la perspective de la construction de nouveaux bâtiments ou dans la conservation de certains bâtiments existants, les participants ont exprimé des attentes et formulé des propositions visant à conserver la mémoire de cette ancienne caserne.

- Pour certains, cela veut surtout dire valoriser au maximum la partie centrale (le mail) comme axe structurant du site, et de le re-planter de chaque côté de façon à **conserver la perspective actuelle**. Une proposition complémentaire consiste à conserver la façade du pavillon de l'horloge en étudiant la possibilité de faire passer cet axe en-dessous.
- Pour d'autres, il faudrait qu'aucune construction nouvelle ou démolition ne vienne dénaturer la symétrie : cela signifierait donc de conserver les deux **pavillons d'entrée**, ou encore de ne pas construire entre les deux bâtiments militaires qui ont vocation à être conservés.
- Les **bâtiments de « sheds » ou « écuries »** font pour de nombreux participants partie de cette identité à conserver. S'il n'est pas possible de les conserver dans leur totalité, dans une optique de construction de logements ou de passages reliant la rue d'Argenton à la rue Charpentier, une conservation partielle de deux ou trois travées est demandée par plusieurs participants. Certains pensent en effet que ces structures se prêtent particulièrement à l'accueil d'activités et notamment d'artisanat ou de pratiques culturelles.
- Enfin, certains ont considéré que le mur d'enceinte faisait aussi partie de l'identité de cette caserne, et qu'il fallait donc le conserver et **trouver des manières de le valoriser** (végétalisation par endroits, voire réalisation de fresques artistiques...).



LE BÂTI... ET L'HABITAT

Les participants ont vu dans ce projet une opportunité pour favoriser la mixité et la rencontre des publics, tout en s'interrogeant sur le nombre de logements prévus.

- L'arrivée de nouveaux logements dans le quartier :
 - plusieurs participants ont manifesté leur inquiétude vis-à-vis des 300 à 350 logements prévus sur le périmètre du projet. Il s'agit selon eux d'une estimation trop importante au vu du nombre de logements vacants du quartier.
 - un grand intérêt est porté pour le **modèle du logement intergénérationnel**, qui existe déjà dans le quartier et semble bien fonctionner. Au lieu d'avoir des produits séparés (de type résidence étudiante, résidence pour personnes âgées), il s'agirait ainsi de valoriser la mixité de plusieurs types de logements (adaptés au vieillissement, à la colocation pour étudiants, petites typologies/ grandes typologies) à même de favoriser la rencontre, l'échange de services...
 - la construction de logements « de standing », avec des lofts, des espaces privatifs végétalisés (terrasses, toitures, pieds d'immeubles) a aussi été vu comme une solution pour **attirer les jeunes familles** qui cherchent aujourd'hui à acheter des produits neufs tout en bénéficiant de la proximité du centre-ville. L'objectif est qu'ils puissent rester à Limoges plutôt que d'acquérir un pavillon en périphérie.
- La répartition des logements :
 - les différents groupes se sont également interrogés sur la **construction de nouveaux logements sur la place Marceau**, que ce soit au niveau du petit square ou dans la continuité du bâtiment militaire existant au Nord. Alors que certains participants mettent en avant la symétrie à conserver de la place d'armes, d'autres souhaitent simplement ne pas gêner les riverains existants ou réduire l'espace public disponible.
 - certains souhaitent **privilégier la mixité fonctionnelle** plutôt que la séparation des différentes programmations : il s'agirait alors de venir animer le mail sur tout son long avec de l'habitat venant s'installer au-dessus de rez-de-chaussée actifs (accueillant des commerces, des services, des petites activités...);
 - une table de participants propose de positionner côté Chinchauvaud des formes similaires à celles qui existent déjà dans le quartier : **petites maisons de ville, ou habitat intermédiaire** s'y apparentant. Cela permettrait d'avoir une continuité architecturale et de ne pas gêner les vis-à-vis.
- Le type de bâti à construire
 - les participants revendiquent une exigence d'homogénéité architecturale sur le quartier : sans aller jusqu'à une standardisation des bâtiments, il faudra veiller à ce qu'il y ait une cohérence entre les différents lots si plusieurs promoteurs interviennent lors de la construction.
- Comment en faire profiter le reste du quartier ?
 - l'ensemble des groupes préconise de profiter de l'arrivée de logements neufs pour inciter à la **requalification ou la rénovation d'un habitat en partie vétuste** existant sur le quartier : en communiquant davantage sur les aides à disposition pour améliorer les façades ou lutter contre l'insalubrité de certains logements, ou en mettant en avant l'opportunité que constitue une réhabilitation des logements (notamment pour accueillir des étudiants).



LES ESPACES PUBLICS

La création de nouveaux espaces publics qualitatifs dans un quartier qui en a peu a été vue de manière très positive par l'ensemble des participants : il s'agit selon eux d'en faire de véritables espaces de respiration et de rencontre favorisant la convivialité de quartier.

- **Un mail végétalisé, piéton et cyclable, aux multiples usages :**

- un espace **porteur d'une diversité d'usages**, évoluant au fur et à mesure de la traversée du site, des **espaces récréatifs** de type jeux d'eau pourraient être aménagés si cela est techniquement possible avec l'installation du marché,
- une valorisation de l'axe par **une allée plantée**, mais aussi des espaces verts plus vastes où l'on puisse s'installer,
- des **pistes cyclables à double sens** qui séparent le flux des piétons de celui des vélos,
- en conclusion du mail, la **suppression de l'aire de stationnement** et **au profit de jardins partagés**.



le mail piéton prévu dans le projet

- **Une esplanade piétonne pour accueillir le marché et des évènements, avec des espaces de repos conviviaux et artistiques :**

- un espace plutôt **libre de mobilier urbain**, afin que le marché du samedi puisse se déployer. Cet espace pourrait également être utilisé pour des **manifestations culturelles** ou autres **rencontres de quartier**.
- l'installation de **mobilier urbain convivial** en limite, voire d'oeuvres d'art...





l'esplanade piétonne prévue dans le projet



Quelques images de référence pour l'esplanade sélectionnées par les participants

- **Une promenade du belvédère aux multiples usages :**

- L'ensemble des participants partage la volonté d'avoir un **espace très vert et arboré**, permettant la rencontre et le repos, la contemplation. Plus spécifiquement, les participants proposent de mettre en place **des jeux pour enfants** davantage sur la partie proche de la place Marceau et d'imaginer des **usages plus calmes** vers Chinchauvaud.
- Les **vues vers la Gare** sont à valoriser en travaillant sur le mur, qui pourrait être végétalisé plutôt sur la partie résidentielle, côté Chinchauvaud.
- Pour certains, il serait intéressant de connecter la promenade belvédère au mail piéton à travers la création d'une **liaison piétonne en fond de caserne** (côté Chinchauvaud).



la « promenade du belvédère » prévue dans le projet



Quelques images de référence sélectionnées par les participants



UNE RÉFLEXION SUR L'ACTIVITÉ



Une discussion préalable avec les 3 groupes :

Qu'est-ce qui fait l'attractivité d'un quartier ?

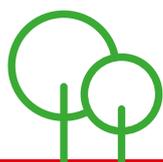
Quelle image pour le quartier Carnot-Marceau aujourd'hui... et demain ?

Les participants racontent l'histoire d'un quartier qui malgré une bonne qualité de vie, subit une image assez défavorable. Qu'ils soient habitants de longue date, acquéreurs ou travailleurs du quartier qui souhaiteraient s'y installer, certains expliquent ainsi qu'on leur a plusieurs fois conseillé « de ne pas venir s'installer à Carnot-Marceau ».

Les participants font état d'un quartier avec plusieurs inconvénients : l'absence d'espaces publics et de rencontre, souvent au profit de la place de la voiture avec un quartier qui devient en semaine « un parking pour le centre-ville de Limoges » ; mais aussi l'état de l'habitat ou parfois le sentiment d'insécurité véhiculé par certains espaces, certaines rues.

En revanche, cela est à contrebalancer selon eux par une vie quotidienne plutôt agréable, où l'on peut profiter de l'attractivité commerciale notamment (de nombreux commerces et services, le marché du samedi et la présence des Halles Carnot), mais aussi de la proximité de la Gare et du centre-ville, qui font que "si on le veut, on peut se rendre partout à pied".

- Ainsi en pensant à l'attractivité du quartier et au moment de réfléchir à la programmation dans l'ex-caserne, les participants préconisent **l'attention et la valorisation de l'existant**. Ils recommandent ainsi :
 - **d'accompagner les commerces et des services déjà présents sur le quartier** : il s'agit bien de penser une offre qui puisse répondre à l'arrivée progressive de nouveaux habitants, sans toutefois concurrencer l'existant ;
 - d'imaginer la **requalification d'un parcours marchand** dans le quartier et au-delà : repenser le lien entre la place Marceau et la place Carnot notamment, mais aussi pourquoi pas jusqu'au centre-ville ;
 - **de valoriser un certain nombre d'équipements et d'initiatives du quartier** en parallèle du projet ; par exemple, le Musée des Distilleries limougeaudes, le centre Emmaüs, l'espace public autour des Halles Carnot à repenser...
 - **de mettre en avant un axe innovant pour le quartier** : par exemple en en faisant un modèle sur la question de l'intergénérationnel - au travers de la mixité, de l'accompagnement au vieillissement, etc.



- Les participants ont souligné que ce projet était également une opportunité pour faciliter l'accès à la culture via de nouveaux services de quartier : autant pour les acteurs organisés (associations, établissements scolaires...) que pour les habitants particuliers. Ces services pourraient prendre la forme :
 - **d'espaces permanents** : salle polyvalente, annexe de la BFM, une recyclerie, un repair-café ou give-box, des ateliers de réparation de vélos ;
 - **d'espaces mobilisables ponctuellement** : ateliers scolaires, ou pour des spectacles, conférences, représentations, expositions (des écoles, d'associations de théâtre, de musique, de cinéma, sportives...) ;
 - **d'évènementiels** : à l'échelle du quartier mais aussi de la commune, fédérateurs de lien social mais aussi d'envergure et permettant de redorer l'image du quartier, d'inciter à venir le visiter... L'option de la venue du Festival de la Francophonie est ainsi vue très positivement.

L'OPTION D'IMPLANTATION D'UNE ÉCOLE DE LA CCI

- La potentielle **arrivée d'étudiants** est vue comme bénéfique pour le dynamisme du quartier : pour la location de logements, la vitalité des commerces, et la vie du quartier en général.
- Si cela se concrétise, les participants préconisent une **adaptation de l'offre en stationnement**, car tous les étudiants n'habiteront pas à proximité ou ne viendront pas en transports en commun ;
- Certains proposent également de pouvoir étudier avec la CCI **l'utilisation de certaines salles** et d'amphithéâtres au cours des vacances scolaires et le wee-kend pour des évènements de quartier ou par les associations par exemple.



UN TIERS-LIEU

La création d'un tiers-lieu est perçue comme très positive par les participants. Ils l'imaginent comme un espace de travail et d'atelier lié à l'artisanat, avec des espaces et outils mutualisés. Ce lieu doit selon eux s'ouvrir au quartier avec des expositions, des espaces ouverts (par exemple un jardin partagé) ou utilisables ponctuellement (par exemple à travers la tenue d'ateliers pédagogiques).

- Sur les **pistes de programmation** du tiers-lieu, les participants proposent différents espaces de travail : un **FabLab** qui puisse être ponctuellement accessible à des groupes (scolaires notamment), un **espace de coworking** et un **atelier collectif pour les artisans locaux** (arts du feu : ateliers céramique, peinture, porcelaine, émaux, vitraux...) avec une mutualisation des outils pour les artisans qui y travailleront. Ces ateliers pourraient devenir également des **lieux éducatifs** (cours de céramique, accès au numérique...). Pour les travailleurs du tiers-lieu, des **espaces communs** peuvent être aménagés avec une cuisine partagée, un café associatif, une cantine intergénérationnelle.
- Pour **ouvrir le lieu au public**, les participants préconisent de **mutualiser certains des espaces temporairement**, avec une rotation, au bénéfice d'associations locales. Certains proposent par exemple des salles mobilisables ponctuellement pour en faire un lieu de cinéma ou de concerts. Un hall d'exposition ou une galerie permettrait d'**exposer les travaux des artistes et artisans** y travaillant. Il faudrait également penser à la **transmission entre générations et populations** : par exemple, avec des ateliers créatifs partagés adultes-enfants. Enfin un **jardin partagé co-géré** par les écoles et le Tiers-Lieu peut être une option intéressante..
- Sur la **spatialisation**, plusieurs participants se demandent si ce lieu pourrait être intégré dans un ou plusieurs des **sheds** s'ils peuvent être conservés.



la proposition initiale : intégrer le Tiers-Lieu dans un des bâtiments historiques conservés au sein du projet



UNE ACTIVITÉ DE PROXIMITÉ

Des propositions de services ont été faites par les participants afin de proposer une offre en petite enfance (crèche en rez-de-chaussée) pour attirer les jeunes ménages ou l'installation d'un pôle de santé avec plusieurs praticiens. Le quartier pourrait accueillir des services détachés de la Mairie (de type Maison de quartier). Pour les temps libres, une cantine intergénérationnelle fonctionnant en circuits courts pourrait être proposée, ainsi qu'une offre de loisirs.

Les propositions en matière de commerces de proximité portent sur le développement d'une offre nouvelle mesurée complémentaire de l'existant et favorisant le local (commerces de bouches notamment, foodtrucks, pas de nouvelles galeries commerçantes). Les participants soulignent également l'importance de créer un environnement commercial favorable (espaces publics de qualité permettant le déploiement de terrasses, amélioration des continuités piétonnes entre la Place Carnot et la place Marceau). Enfin une évolution du fonctionnement des commerces (élargissement des horaires des Halles Carnot, possibilité d'avoir des locaux évolutifs) et du marché Marceau (redéploiement, horaires, lien avec les halles de Carnot) constituent également des attentes importantes.

- Les propositions pour les commerces :
 - prévoir la **réversibilité / la mutabilité des locaux** commerciaux afin de pouvoir les transformer s'ils ne fonctionnent pas sur le long terme. Il faudrait réouvrir les **commerces existants** (rue Labussière, Garibaldi, Leclerc), ou les transformer en locaux associatifs de manière annexe ;
 - privilégier des **commerces de bouche** : une brasserie avec terrasse, de la vente à emporter, des commerces de proximité complémentaires au marché (boulangerie, produits locaux, locaux pour AMAP)... La volonté de ne pas avoir de galerie commerciale concurrente aux commerces existants, ni de fast-food est partagée - mais peut-être permettre de la restauration rapide plus qualitative, de type food-trucks ;
 - créer des **liens commerciaux entre Carnot et Marceau** : enclencher un processus de meilleure visibilité économique s'appuyant sur les continuités piétonnes, mais aussi en revoyant les **horaires d'ouverture des Halles Carnot** pour favoriser le parcours marchand à travers le quartier ;
 - créer une **terrasse** sur le petit parking qui jouxte les halles Carnot.
- Les propositions pour le redéploiement du marché du samedi sur l'esplanade :
 - avoir un **espace dédié à l'alimentation bio** et aux producteurs locaux
 - segmenter **les offres en restauration et en textile**, tout en ayant une mixité à l'intérieur de l'offre ; pour la restauration, il faudrait pouvoir **manger sur place**, grâce à du mobilier urbain, des food-trucks, des terrasses...
 - poursuivre la **réflexion sur le déploiement en linéaire** : certains y voient une opportunité de pouvoir déployer le marché le long de la rue Théodore Bac, vers les Halles Carnot. Cela passerait ainsi peut-être par une piétonnisation ponctuelle de Théodore Bac en la fermant aux véhicules le samedi. En effet, certains se questionnent sur le fonctionnement du marché **sur l'avenue de Turenne** (en termes de nuisances sonores, d'accès aux garages et de stationnement).
 - **proposer de nouveaux horaires** : un groupe propose la tenue d'un **marché nocturne sur Marceau - Théodore Bac - Carnot** ;
 - prévoir des **toilettes**, en nombre suffisant (désagréments actuels les jours de marché).

DES ACTIVITÉS SPORTIVES

- certains habitants proposent de **réfléchir à des aménagements urbains sportifs**, par exemple le long de la promenade du belvédère : un city-stade, l'installation d'un parcours santé de plein air, une zone d'activité sportive publique...
- des associations proposent également d'accueillir sur le site des **associations sportives** ou plus ponctuellement leurs événements.

LES ENJEUX DE CIRCULATION ET DE MOBILITÉS...

Les participants ont souligné la nécessité d'être vigilant au sujet des impacts qu'aura l'arrivée de nouveaux habitants sur la circulation et le stationnement parfois déjà compliqués au sein du quartier, notamment en heure de pointe. Il s'agit donc de sécuriser et de conforter les accès au quartier, tout en ayant un objectif général de favoriser au maximum l'utilisation des modes doux (piétons, cycles) et en incitant à leur usage pour le futur.

LA CIRCULATION

- La création d'une nouvelle voie de desserte a fait l'objet de plusieurs propositions :
 - L'un des groupes souhaite qu'il n'y ait **pas de voie de desserte** traversant le site, estimant qu'il y a assez de voiries alentours pour y accéder en voiture ;
 - Certains proposent un compromis en privilégiant une voie qui ne soit pas traversante mais seulement **réservée aux résidents**, afin de créer le moins de trafic possible à travers le quartier ;
 - Certains proposent au contraire de conserver cette voie, mais s'interrogent sur **son emplacement** : par exemple en l'aménageant davantage au Nord du site, le long du mur d'enceinte, afin de ne pas couper la perspective proposée par les deux bâtiments militaires de part et d'autre d'un espace public piéton.
 - Certains participants s'interrogent sur **d'autres possibilités de débouché de la voie de desserte** (rue Charpentier ou impasse des Moineaux).
 - Des participants souhaitent également retirer les places de stationnement longitudinales prévues le long de cette voie. Un point de vigilance cependant avec **l'accessibilité à garantir des futurs logements**: un participant préconise d'avoir au moins des arrêts minutes afin que les futurs habitants puissent décharger leurs courses à proximité.



la voie de desserte prévue dans le projet

DES MODES DOUX

- Pour la circulation cycles :
 - La plupart des participants préconise d'avoir des **pistes cyclables réservées** aux vélos à double sens le long du mail piéton. En complémentarité, il faudrait mettre en place des pistes cyclables **dans le reste du quartier** de manière à avoir un parcours vélo sans discontinuités : pour se rendre au centre-ville, pour aller vers les équipements et espaces publics...
 - La pratique du vélo pourrait être facilitée par l'installation de **mobilier urbain** : des locaux à vélo, des bornes de vélos partagés...
- Pour la circulation piétonne :
 - Un véritable consensus des participants existe pour **faciliter et valoriser les cheminements piétons** partout dans le quartier. Pour certains participants, cela implique de réfléchir au **type de matériaux et revêtements** utilisés : par exemple, avoir une continuité au moment du croisement ou de la cohabitation voie véhicule / voie modes doux ;
 - Au niveau des **ouvertures dans le mur d'enceinte** qui permettront de créer de nouveaux cheminements piétons, les participants proposent de les accompagner de rampes pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi de les valoriser comme de véritables **entrées sur le quartier** en les « habillant » (avec une végétalisation par exemple).

LE STATIONNEMENT

Sujet débattu au sein de chaque groupe, la politique de stationnement pour le projet mais aussi plus largement à l'échelle du quartier n'a pas vraiment fait consensus : entre favoriser le stationnement déporté, diffuser les places le long des voies à l'échelle du quartier, restituer à l'identique le nombre de places perdues par les aménagements du projet ou du BHNS ou au contraire réduire la place de la voiture en ville en proposant moins de stationnement...

- De manière générale, la gratuité du stationnement a fait débat : elle apparaît indispensable pour certains, alors que pour d'autres une tarification permettrait une meilleure rotation des véhicules. Ceux-ci proposent donc de développer et d'inciter les abonnements, de mettre en place des zones bleues...
- Certains ont rappelé la nécessité de penser le stationnement avec l'accessibilité des équipements alentours. L'accès à l'école Léon Berland est ainsi compliqué aux heures où les parents déposent leurs enfants. Il faudrait ainsi imaginer l'utilisation de places-minutes un peu plus loin couplée avec un système de pédibus par exemple.



LA LABELLISATION ÉCOQUARTIER

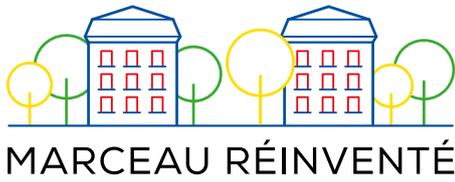
De nombreux participants souhaitent valoriser cette ambition d'un écoquartier, de la valoriser comme l'un des fils rouges principaux du projet pour le bâti (cahier des charges) ou pour les espaces publics.

- Dans le bâti : inciter les promoteurs avec un cahier des charges contraignant :
 - en utilisant des **matériaux biosourcés** et écologiques ;
 - en faisant la promotion d'un bâti **économe énergétiquement** voire produisant de l'énergie (panneaux solaires) ;
 - en aménageant de **toitures végétalisées** ou des jardins urbains en terrasses.
- Dans les espaces publics : une ambition de développement durable dans leur création et dans leur gestion :
 - en **désimperméabilisant les sols**, avec des solutions dans la gestion paysagère des eaux de pluie ;
 - en réduisant la **place de la voiture** dans l'espace public ;
 - en créant des **jardins partagés**, vecteurs d'îlots de fraîcheur et de lien social ;
 - en conservant autant que faire se peut les **arbres remarquables** au fond de la caserne (soit dans la continuité de la promenade du belvédère, ou du parc habité).

QUELQUES QUESTIONS ANNEXES

- Plusieurs participants se sont demandés à qui appartenaient les **bâtiments vacants** situés au niveau de la rue Charpentier. Ils obstruent selon eux la vue vers la Gare, et pourraient entrer dans le périmètre de réflexion afin de bénéficier du projet de réaménagement.
- Des habitants demandent une **vigilance sur l'aspect opérationnel** du projet : en communiquant en amont pour les riverains, en préparant la période de chantier avec eux pour réduire au maximum les nuisances.





**MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION !**

